



الوكالة المغربية للدراسات
الضرورية
Agence Urbaine d'Essaouira



Sommaire :

C'est une première au niveau national : une plateforme digitale d'enquête publique des plans d'aménagement vient d'être lancée dans la province de Sidi Kacem. Ce service dématérialisé concernera, dans un premier temps, la commune de Sefsaf dans le cercle Gharb Bni Malek, et sera généralisé, par la suite, à l'ensemble des communes du territoire national...

De nouvelles mesures ont été introduites à la loi de finances rectificative 2020 ciblant, à la fois, les acquéreurs et les promoteurs, et ce dans le cadre d'efforts déployés pour accompagner le secteur de l'immobilier afin d'atténuer les impacts sociaux et économiques de la propagation du Coronavirus...

Dans ce numéro :

Maroc: Le Conseil de gouvernement approuve des propositions de nomination à des fonctions supérieures 1

Covid-19 : l'urbanisme touché de plein fouet 1

Première à l'échelle nationale : Lancement d'une plateforme digitale d'enquête publique des plans d'aménagement 2

Autorisations d'urbanisme : Lancement à Safi de la plateforme numérique "Rokhas.ma" 2

Immobilier/Maroc : Le référentiel des prix suspendu 2

Bulletin Officiel 3

Agenda 3

MAROC: LE CONSEIL DE GOUVERNEMENT APPROUVE DES PROPOSITIONS DE NOMINATION À DES FONCTIONS SUPÉRIEURES

Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi à Rabat sous la présidence du Chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a approuvé des propositions de nomination à des fonctions supérieures, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution.

Ainsi, Au niveau du ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (département de l'agriculture), le Conseil a approuvé la nomination de Mme Nadia Legdali au poste de présidente de la Fondation pour la promotion des

Œuvres sociales, et de M. Sais Laith au poste de Directeur du développement de l'espace rural et des zones de montagne, a indiqué le ministre délégué en charge de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, Driss Ouaouicha, dans un communiqué lu lors d'un point de presse à l'issue du Conseil.

Au niveau du ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (département de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique), Mme Ilham Berrada a été nommée

Directrice de l'École Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes -Université Mohammed V de Rabat, alors que M. Ali Rachidi a été nommé Doyen de la Faculté des Sciences Appliquées d'Ait Melloul- Université Ibn Zohr d'Agadir...

SOURCE: atlasinfo.fr

COVID-19 : L'URBANISME TOUCHÉ DE PLEIN FOUET

La Covid-19 oblige à repenser l'urbanisme. Une nouvelle stratégie de planification urbaine est impérative pour répondre à la demande des citoyens. Le concept de centre urbain devrait remplacer celui de ville nouvelle.

L'urbanisme et l'architecture sont deux activités ayant été heurtées de plein fouet par les effets négatifs de la Covid-19. En effet, avec la crise sanitaire, le comportement des clients a changé, et leurs besoins ont évolué. Injaz Solutions, en partenariat avec CIH Bank, a traité de ce sujet lors de la 4e édition de la série de webinaires dédiés à l'architecture et à l'urbanisme.

Pour étudier ces nouvelles tendances, une enquête a été réalisée auprès de 330 ménages casablancais appartenant aux catégories socio-professionnelles A, B et C. À la lumière de ce travail, Driss Bensouda, directeur associé Tracking Data, introduit le sujet en affirmant que «suite au confinement, il y a eu un léger recul au niveau des intentions d'achat, mais leur niveau reste tout de même important à 30% vs. 35% avant confinement». Si l'engouement des clients n'a pas été fortement impacté, ce sont leurs priorités et critères de choix de logement qui ont connu un changement.

En effet, leurs attentes portent aujourd'hui sur la re-

cherche d'espaces plus grands et mieux agencés (24%); ils sont plus demandeurs d'ouverture et d'aération (20%) et d'isolation phonique (9%). Ce dernier critère apparaît pour la première fois en tant que critère de choix des personnes sondées. Il ressort aussi de cette étude que le confinement a eu un impact sur le choix du type de logement souhaité. Une partie de la demande d'appartements a migré vers les villas...

SOURCE: leseco.ma



C'est une première au niveau national : une plateforme digitale d'enquête publique des plans d'aménagement vient d'être lancée dans la province de Sidi Kacem. Ce service dématérialisé concernera, dans un premier temps, la commune de Sefsaf dans le cercle Gharb Bni Malek, et sera généralisé, par la suite, à l'ensemble des communes du territoire national...

PREMIÈRE À L'ÉCHELLE NATIONALE : LANCEMENT D'UNE PLATEFORME DIGITALE D'ENQUÊTE PUBLIQUE DES PLANS

Le lancement de ce service, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale «Maroc digital», a été effectué lors d'une rencontre organisée, les 23 et 24 juillet, à Sidi Kacem. Une rencontre de communication et d'information sur les avancées majeures réalisées par le Royaume en matière de dématérialisation dans les secteurs de l'urbanisme et du bâtiment. Cet événement, présidé par le gouverneur de la province de Sidi Kacem, El

Habib Nadir, a connu la participation des présidents des collectivités locales, des responsables des départements concernés, des agents d'autorité et des professionnels du bâtiment. Cette plateforme numérique, comme l'a souligné Nahid Hamtami, directrice de l'Agence urbaine de Kénitra-Sidi Kacem-Sidi Slimane (AUKSS), vise le renforcement de la gestion dématérialisée des procédures et des documents relatifs à l'urbanisme et à l'habitat, la consolidation du principe

d'accès à l'information, l'amélioration de la célérité et la transparence, la détermination des responsabilités et la réduction des délais d'approbation des documents d'urbanisme...

SOURCE: lematin.ma

AUTORISATIONS D'URBANISME : LANCEMENT À SAFI DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE "ROKHAS.MA"

La province de Safi a annoncé le lancement de la plateforme numérique "Rokhas.ma" qui permet la gestion dématérialisée des demandes des autorisations d'urbanisme et des autorisations économiques.

Dans ce sens, le gouverneur de la province, Lahoucine Chaynane, a rendu public un arrêté qui prévoit la mise en service de cette plateforme à partir du mardi 7 juillet dans toutes les collectivités territoriales relevant de la province de Safi.

Cet arrêté, qui s'inscrit dans le cadre des mesures de précaution pour enrayer la propagation de la pandémie de la Covid-19 et éviter tout déplacement, dépôt ou traitement physique des dossiers, vise à mettre en œuvre les

procédures de gestion dématérialisée relatives au dépôt, à l'instruction et à la délivrance des demandes d'autorisation, des permis d'habiter et des certificats de conformité.

S'agissant des autorisations économiques (ouverture d'un commerce, occupation du domaine public, ouverture de tranchées dans le domaine public...), la plateforme "Rokhas" permet un traitement totalement dématérialisé et ce, du dépôt de la demande d'autorisation par le requérant jusqu'à sa signature électro-

nique par le président de la commune concernée. Pour ce qui est des autorisations d'urbanisme, la plateforme offre l'opportunité d'organiser des réunions à distance grâce au système de la visioconférence, ce qui permet aux membres des commissions de discuter, de visualiser et d'émettre collectivement des observations sur les plans et ce, en temps réel et à distance...

SOURCE: fnh.ma



De nouvelles mesures ont été introduites à la loi de finances rectificative 2020 ciblant, à la fois, les acquéreurs et les promoteurs, et ce dans le cadre efforts déployés pour accompagner le secteur de l'immobilier afin d'atténuer les impacts sociaux et économiques de la propagation du Coronavirus.

IMMOBILIER/MAROC : LE RÉFÉRENTIEL DES PRIX SUSPENDU

Dans un communiqué, le Ministère de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville indique qu'il a été décidé la suspension de l'application du référentiel des prix de l'immobilier en attendant que le marché reprenne sa dynamique, précise le communiqué, notant que cette suspension concerne toutes les ventes immobilières dont les actes sont établis à partir de la date du début de l'état d'urgence et qui n'ont pas fait l'objet, à ce jour, d'une procédure de régularisation.

La deuxième mesure, ajoute le ministère, concerne l'exonération totale du droit d'enregistrement au profit des acquéreurs des logements sociaux à 140.000 et à 250.000 DH jusqu'au 31 décembre 2020, visant d'une part, à créer une dynamique d'achat pour assurer la reprise du marché et d'autre part, à atténuer les charges au profit des ménages souhaitant acquérir un logement social. La troisième nouvelle mesure concerne la réduction des droits d'enregistrement à hauteur de 50% pour les locaux à usage d'habitation ou aux terrains desti-

nés au même usage à condition que le prix total ne dépasse pas 2,5 millions de dirhams et ce, au 31 décembre 2020...

SOURCE: infomediaire.net

BULLETIN OFFICIEL

Numéro du BO	Date de Publication
6896	02-07-2020
6897	06-07-2020
6898	09-07-2020
6898bis	09-07-2020
6899	13-07-2020
6900	16-07-2020
6901	20-07-2020
6902	23-07-2020
6903	27-07-2020

AGENDA

Exposition des peintures de Lene Wiklund

du lundi 3 au jeudi 13 août au centre culturel Dar Souiri.

"Exposition Nadia Ouchatar & Ahmed Harrouz à Essaouira

du lundi 17 au samedi 29 août, au centre culturel Dar Souiri.

Exposition du Collectif "Les Arts s'emmêlent" à Essaouira

Du Mercredi 09 au vendredi 18 septembre, au centre culturel Dar Souiri.

11 جداول الأجرة 1431 (26 ماي 2010) العدد 5091 السنة التاسعة والتسعون - ISSN 001 - 1225

المملكة المغربية
الطبعة الرسمية
نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية

ثمن النسخة : 10 دراهم

يطلب الاشتراك من الجهة الرسمية البريد - هاتف الفاكس - الهاتف البريد الإلكتروني	تصنيفات الاشتراك		مجان الخضرات
	في الخارج	في المغرب سنة لغتين مستقلة	
الاشتراك رقم 318 818 181 023904423101 33 المفرد بالثلاثة الأرقام بالبريد في إسم المجلس الكف بمداخيل الطبعة الرسمية	أولها بدون الخضرات الترتيب إلى الخارج	200 درهم	200 درهم
	من الشهرين الثاني أو من شهرين	100 درهم	-
	المفرد بالثلاثة الأرقام بالبريد	100 درهم	200 درهم
	مستوفى الإرسال كما هي محددة في الطابع الجوي الدولي به كمثل	100 درهم	200 درهم
	الطابع الجوي الدولي به كمثل	100 درهم	150 درهم

إن الإعلانات القانونية والقضائية والادارية والاشهارية وكذا الرسوم والإجراءات والعهود الغير نظرية والمطاولها سنوية رسمية - يخدم صدورها بالجمهورية المغربية
ويجب أن تشمل الترخيص المراد نظرياً إلى الجهة الرسمية يوم الإيداع على أحد القصورى وكذا نظرياً في مدة يوم الأربعة من الإيداع من الإيداع التالي.

Toute l'actualité à portée de main grâce aux QR Codes

Etat d'avancement
des documents
d'urbanisme

PREINSTRUCTION



RECLAMATIONS



CONDIDATURES



APPELS D'OFFRES



PUBLICATIONS

RESULTATS DES
COMMISSINS

GEOPORTAIL

NOTES DE
RENSEIGNEMENT

ACTUALITES



CONTACT

PRISE DE
RENDEZ-VOUS

Réseaux sociaux



Facebook



YouTube



Instagram



Twitter

Accès directe aux services via le site
web de l'AUESS

ARABE



FRANÇAIS



AMAZIGH



L'Agence Urbaine d'Essaouira fut créée en date du 19 Octobre 2006, en vertu du Décret n° 2.06.166.

L'Agence Urbaine d'Essaouira est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et relève de la tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Missions:

L'arrêté n°2-3572 du 08 juillet 2005 portant organisation financière et comptable des Agences Urbaines...[Plus](#)



123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira, 44000 Maroc.



Standard: 05 24 47 40 37



Direction: 05 24 47 58 85



DAF: 05 24 78 57 37



Fax: 05 24 47 40 38



contact@auessaouira.ma

